

**DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
8 février 2007**

**OBJET :**

**Création d'un parking Boulevard Henri Barbusse – Demande de subvention (DGE)**

oo

Le Maire expose la nécessité de construire un parking Boulevard Henri Barbusse.

Il propose au Conseil, dans ce cadre, de procéder à des travaux, pour un montant total estimé de TRENTE NEUF MILLE DEUX CENT QUARANTE CINQ EUROS HT (39 245,00 € HT).

Le Maire précise que la Commune ne pouvant pas faire face seule à ces dépenses, il convient de solliciter le concours financier du Département, de la Région et de l'Etat, la subvention de ce dernier rentrant dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement (DGE) des Communes.

Il propose à cet effet le plan de financement suivant :

Subvention DGE	30 %	11 773,50 €
Région	10 %	3 924,50 €
Département	30 %	11 773,50 €
Part Commune	30 %	11 773,50 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>39 245,00 €</b>

Il invite le Conseil Municipal à délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL ,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Considérant la nécessité de procéder à des travaux de construction d'un parking Boulevard Henri Barbusse,

Considérant que la Commune ne peut à elle seule assurer le financement de l'intégralité de ces travaux,

Autorise Monsieur Marc MORINI, son Maire en exercice,

- à procéder aux travaux proposés,
- à solliciter la participation financière du Département, de la Région, et de l'Etat au titre de la DGE des Communes.

Approuve le plan de financement proposé

---

---